

MESSAGES PRINCIPAUX

Les gestes barrières et la distanciation sociale plus que jamais indispensables #COVID19



Se laver très **régulièrement** les mains



Respecter une distance d'**au moins un mètre**



Porter un masque quand c'est obligatoire ou quand la distance ne peut être respectée

L'ARS Centre-Val de Loire appelle les habitants de la région à la **vigilance et au respect des gestes barrières**, dont le port du masque dans les lieux obligatoires et là où la distance d'1 mètre ne peut être respectée.

- **Au moindre signe (toux, nez qui coule, fièvre) il est nécessaire de faire un test.**
- Pour les **enfants de moins de 11 ans présentant des signes**, il est préconisé un avis d'un médecin (PMI, pédiatre, généraliste ou médecin scolaire) quant à l'opportunité de réaliser le test.

Pour savoir quand porter le masque, adoptez la règle A-B-C-D



Quand on est une personne **À RISQUE** face à la COVID-19



Dans les lieux **BONDÉS**



Dans les lieux **CLOS**



Quand la **DISTANCIATION PHYSIQUE** ne peut pas être respectée

L'ARS Centre-Val de Loire avec les Préfectures des départements, en lien avec les collectivités locales concernées, le CHRU de Tours, le CHR d'Orléans et les laboratoires privés, poursuit les **opérations de dépistage gratuit, sans rendez-vous et sans ordonnance** à Blois, Châteauroux, Orléans, Tours...

- Retrouvez toutes les informations, dates, horaires, etc sur [le site Internet de l'ARS.](#)

DONNÉES RÉGIONALES

Tests réalisés en Centre-Val de Loire Semaine du 31 août au 6 septembre	
<p>29 848</p> <p>Personnes testées</p> <p>2 717 dans le Cher 3 816 en Eure-et-Loir 1 678 dans l'Indre 8 811 en Indre-et-Loire 2 363 en Loir-et-Cher 10 463 dans le Loiret</p>	<p>1 037</p> <p>Personnes positives</p> <p>54 dans le Cher 149 en Eure-et-Loir 31 dans l'Indre 268 en Indre-et-Loire 58 en Loir-et-Cher 477 dans le Loiret</p>
<p>Taux de positivité</p> <p>3,50 %</p> <p>2,00 dans le Cher 3,90 en Eure-et-Loir 1,80 dans l'Indre 3,00 en Indre-et-Loire 2,50 en Loir-et-Cher 4,60 dans le Loiret</p>	<p>Taux d'incidence</p> <p>40,50</p> <p>(pour 100 000 habitants)</p> <p>18,20 dans le Cher 34,70 en Eure-et-Loir 14,30 dans l'Indre 44,30 en Indre-et-Loire 17,70 en Loir-et-Cher 69,90 dans le Loiret</p>

Personnes en réanimation
<p>12 personnes :</p> <p>0 dans le Cher 1 en Eure-et-Loir 1 dans l'Indre 5 en Indre-et-Loire 0 en Loir-et-Cher 5 dans le Loiret</p>

Personnes décédées (1)
<p>579 décès en établissements de santé, dont 126 résidents d'établissements médico-sociaux</p> <p>395 résidents décédés dans leur établissement d'accueil</p>

Le **taux d'incidence** indique le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants. Le seuil de vigilance est atteint à partir de 10 / 100 000 habitants et le seuil d'alerte à partir de 50 / 100 000 habitants.

A date, le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher ont atteint le seuil de vigilance ; le Loiret a dépassé le seuil d'alerte.

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie.